

# Nos compétences au service Des Vôtres



*Choisissez des professionnels*

INFORMATIQUE - BUREAUTIQUE

AUDIOVISUEL

HÔTELLERIE - RESTAURATION - TOURISME

COMMERCE

FORMATIONS GÉNÉRALES

SANITAIRE ET SOCIAL

BÂTIMENT - INDUSTRIE

BILAN DE COMPÉTENCES

CONSEIL

# *INITIATION ELECTRICITE*

**GRETA Pays-Basque**

18, avenue du Maréchal Soult

64100 BAYONNE

☎ 05.59.52.25.25

☎ 05.59.52.98.48

[accueil@greta-pays-basque.com](mailto:accueil@greta-pays-basque.com)

GRETA Pays-Basque - 18, avenue du maréchal Soult - 64100 - BAYONNE

☎ 05.59.52.25.25

☎ 05.59.52.98.48

[accueil@greta-pays-basque.com](mailto:accueil@greta-pays-basque.com)

Notre site : [www.greta-pays-basque.com](http://www.greta-pays-basque.com)

## Objectifs :

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de:

- Comprendre un cahier des charges de type électricité du bâtiment dans le domaine domestique.
- Lire et rectifier si nécessaire un plan architectural d'installation électrique avec les symboles normalisés.
- Etudier les spécificités électriques dans une pièce d'eau (salle d'eau)
- Dimensionner le matériel nécessaire pour le tableau de répartition et de protection équipé d'un parafoudre.
- Comprendre la tarification électrique domestique.
- Réaliser le câblage d'un circuit d'éclairage en simple allumage et par télérupteur.
- Réaliser le câblage d'une prise de courant 230V+T.
- Réaliser le câblage d'une minuterie, d'un délesteur et d'un relais heures creuses.

## Contenu :

**Activité 1** ⇒ Travaux préalables au câblage électrique dans le domaine domestique

- Prendre connaissance du cahier des charges de type électricité.
- Réaliser les schémas d'installation électrique avec les symboles normalisés.
- Prendre connaissance du matériel électrique à mettre en œuvre

**Activité 2** ⇒ Dimensionnement du tableau de répartition.

- Rappels des risques de l'usage de l'électricité à partir du didacticiel LEGRAND « la protection électrique »
- Dimensionnement du tableau de répartition et de protection avec un questionnaire spécifique.

**Activité 3** ⇒ Montage et câblages électriques simples 1<sup>er</sup> niveau

- Montage de la platine de câblage suivant un plan coté.
- Câblage d'un circuit d'éclairage en simple allumage.
- Câblage d'un circuit de prise de courant.

**Activité 4** ⇒ Montage et câblages électriques simples 2<sup>ème</sup> niveau

- Câblage d'un circuit d'éclairage en va et vient.
- Câblage d'un circuit d'éclairage par télérupteur et minuterie.

**Activité 5** ⇒ Montage et câblages électriques évolués.

- Câblage d'un relais « heures creuses »
- Etude de la tarification électrique domestique.
- Câblage d'un délesteur.

## Méthodologie et moyens pédagogiques :

La formation est basée sur l'étude, le montage et le câblage d'installations électriques domestiques.

Les ressources utiles pour réaliser les activités décrites ci-contre sont les suivantes :

- Cahier des charges d'une installation électrique d'une maison individuelle.
- Documentations électriques professionnelles : catalogues fournisseurs, extraits de normes (Label Promotelec, Vivrelec) et le didacticiel LEGRAND sur la protection électrique.
- Matériels électriques de type domestique (PC, boîte de dérivation, interrupteur, télérupteur, douille, inter différentiel 30mA, disjoncteurs, relais heures creuses, délesteur)
- Outillage de câbleur électricien.

## Public

- Tout public recherchant l'acquisition des règles de base de conception et de câblage d'installations électriques domestiques.

## Evaluation / Validation :

- Attestation de stage

## Lieu de la formation :

Lycée Cantau - 1, allée de Cantau - 64600 ANGLET

## Durée de la formation :

- 35 heures
- Le calendrier est à établir

**Coût :** ➤ Nous contacter

**Equipe pédagogique :** Formateurs du Lycée Cantau d'Anglet

- David POIZAT
- Didier AROSTEGUY

**Contacts :** Jean-Marc DESTRAC, Coordonnateur 05 59 58 06 05

Caroline LAFAGE, Conseiller en Formation Continue

Assistantes : Anne CAZAUX

Lucie OXANDABURU

05 59 52 98 45